

Repères économiques Bretagne

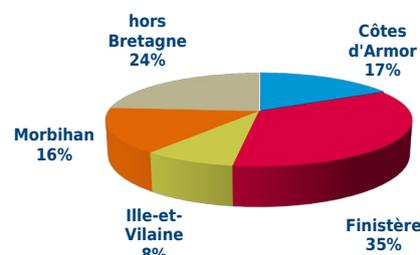
Avril 2014 / N°9

Les Energies Marines Renouvelables en Bretagne

Le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc, le site hydrolien pilote à Paimpol, l'implantation de l'institut d'excellence France Energies Marines à Brest et la diversité des innovations élaborées sur le territoire (BlueStream, Sabella, etc.) sont autant d'exemples de la dynamique régionale sur les Energies Marines Renouvelables. Aujourd'hui, la région compte plus de 200 entreprises présentes sur la totalité des métiers et des compétences que nécessiteront les multiples technologies de valorisation des énergies marines. A des degrés divers, chacune propose ses compétences et s'engage sur des actions et projets innovants (développement de technologies, de capacité de fabrication, élaboration de prototypes, etc) dans des démarches de consolidation et de valorisation collective de leurs savoir-faire auprès des grands industriels nationaux et internationaux, répondant ainsi à l'un des enjeux de cette filière : le positionnement collectif sur un marché mondial.

Les Energies Marines Renouvelables (EMR) sont une priorité pour la Bretagne. Elles s'inscrivent dans un véritable projet de territoire grâce à un engagement collectif fort vers une transition énergétique et écologique, un potentiel maritime propice au déploiement de différentes technologies (cf. définitions), des réseaux solides d'acteurs publics et privés de recherche et d'innovation, une formation de qualité et des infrastructures portuaires en capacité d'assumer leur rôle central dans la concrétisation des projets. La région dispose en outre d'un tissu d'entreprises disposant de savoir-faire indispensables aux multiples technologies de valorisation des EMR.

Localisation des entreprises en Bretagne selon l'implantation du siège social



Source : CCI Bretagne - données 2014

Plus de 200 entreprises...

Un inventaire mené par la CCI Bretagne, identifie 218 entreprises implantées dans la région, ayant des compétences susceptibles d'être mises à disposition de la filière EMR. Cet inventaire s'est appuyé sur un recensement des entreprises relevant d'activités de l'ensemble de la chaîne de production des EMR (de la phase d'études à la phase d'exploitation).

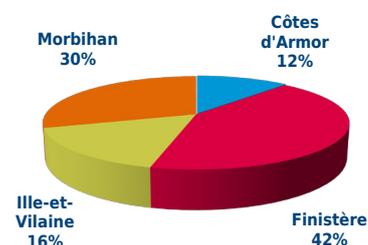
Ces entreprises s'inscrivent dans la dynamique filière puisque nombreuses sont celles qui sont déjà engagées dans des démarches collectives dans le cadre du Cluster Bretagne Pôle Naval, du pôle de compétitivité à vocation mondiale Pôle Mer Bretagne Atlantique ou encore de l'association de chefs d'entreprise Breizh' EMR.

Présentes sur l'ensemble du territoire breton au travers de leurs 340 implantations, ces entreprises sont plus fréquemment localisées sur les bassins de Brest et Lorient. Une majorité d'entre elles (76%) ont leur siège social sur le territoire, dont plus du tiers dans le Finistère. Les entreprises dont le siège social est extérieur à la région (24%) sont principalement des groupes nationaux ou mondiaux relevant d'activités industrielles.

... qui emploient près de 20 000 salariés...

Les 18 670 emplois salariés recensés dans les entreprises identifiées sont majoritairement localisés sur le Finistère (42%) et le Morbihan (30%). Près d'un salarié sur deux travaille dans un établissement dépendant d'une entre-

Répartition de l'emploi salarié breton selon les départements



Source : CCI Bretagne - données 2014

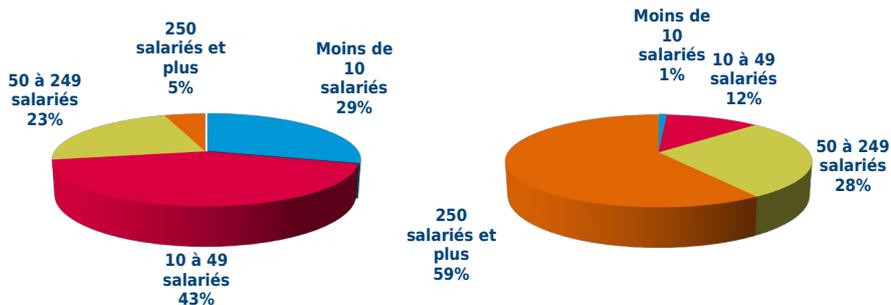
+ Chiffres clés

2 730 km de côtes, la moitié du littoral français

218 entreprises bretonnes identifiées comme disposant de compétences en lien avec les EMR, avec un capital humain de 18 670 salariés

1er rang des régions françaises en matière de R&D dans les domaines liés à la mer avec 3 000 chercheurs

Répartition des entreprises et des emplois bretons selon la taille de l'entreprise



Source : CCI Bretagne - données 2014

prise ayant son siège social dans la région.

L'emploi est concentré dans les plus grandes unités : près de 90% des salariés sont employés dans les structures de 50 salariés et plus (qui représentent 28% des entreprises identifiées). La taille moyenne des entreprises est de 86 salariés. Les structures les plus importantes en termes d'effectifs relèvent des activités industrielles (fabrication et installation).

... aux compétences réparties sur les différents segments de la chaîne de production des EMR ...

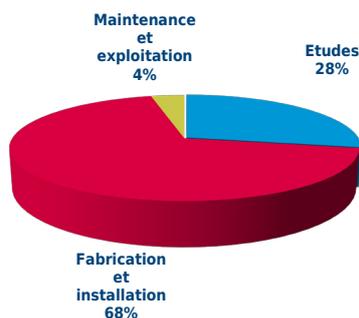
La répartition des effectifs selon les différentes activités montre une prépondérance des activités de fabrication-installation (90% des emplois pour 68% des entreprises) dans la chaîne de production EMR, avec une spécificité forte dans les domaines construction, réparation et maintenance navale, en

électricité-raccordement et en métallurgie.

Les activités amont de la filière (études et ingénierie) sont également bien présentes sur la Bretagne et pèsent près de 10% des effectifs et 28% des entreprises de l'ensemble de la filière avec deux secteurs bien identifiés : « ingénierie et études techniques » et « analyses et essais techniques ».

Ces spécificités se retrouvent sur l'ensemble des 4 départements bretons.

Répartition des entreprises bretonnes selon l'activité



Source : CCI Bretagne - données 2014

Horizon 2030 :

Les EMR = 10% du mix électrique français, dans l'hypothèse d'une puissance installée de 20 000 MW.

Source : Gican (Groupement des Industries de Construction et Activités navales)

... s'appuyant sur un environnement régional d'excellence en matière de recherche, d'innovation et d'expérimentation.

Avec un potentiel de 3 000 chercheurs, la Bretagne concentre à elle seule 50% des compétences nationales en R&D maritime et se positionne de fait au premier rang des régions françaises.

Par ailleurs, de nombreux intervenants en matière de recherche et développement dans les domaines des technologies liées aux EMR sont présents en Bretagne (France Energies Marines, l'IEED - Institut d'Excellence national des Energies Décarbonées, le Pôle Mer Bretagne Atlantique, l'ENSTA - Ecole Nationale Supérieure de Techniques Avancées Bretagne, l'Ifremer - Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer et DCNS incubateur - business unit EMR de la DCNS, etc).

Ce potentiel doit se transformer en une véritable filière industrielle, génératrice d'emplois, capable d'exporter son savoir-faire et pourvoyeuse d'énergies renouvelables indispensables à une véritable transition énergétique et écologique. La Bretagne dispose de tous les arguments pour se positionner sur l'échiquier international des EMR.

Définitions, méthode et champ de l'analyse

Les énergies marines renouvelables (EMR) s'appuient sur plusieurs types de technologies, chacune d'entre elles exploitant un flux énergétique particulier : le vent (énergie éolienne en mer posée et flottante), les courants marins (énergie hydrolienne), les vagues et la houle (énergie houlomotrice), le différentiel de températures des océans (énergie thermique des mers), les marées (énergie marémotrice) et les différences de salinité entre eau douce et eau de mer (énergie osmotique). Ces technologies ne bénéficient pas toutes du même degré de maturité. Hormis l'éolien posé, les autres technologies sont à l'état de test. Ainsi, pilotes et prototypes se développent avec l'objectif de permettre l'émergence de filières industrielles d'ici 2020.

Cette étude constitue un état des lieux de la présence des entreprises liées aux Energies Marines Renouvelables, en Bretagne à un moment donné (janv. 2014), il se peut que la liste servant de base statistique ait depuis évolué. Les contours de la filière ne sont présentés dans aucune nomenclature officielle. Le travail de recensement s'est effectué à partir de plusieurs sources : Fichier CCI Bretagne 2014, Annuaire de la filière française des énergies marines renouvelables - Syndicat des énergies renouvelables (SER) et Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN), mars 2013, Annuaire Filières Navale, EMR et Oil&Gas en Bretagne - Bretagne Pôle Naval, 2014, Annuaire électronique - Pôle Mer Bretagne, Guide des compétences - Energies Marines Renouvelables - Bretagne Développement Innovation, avril 2013.

Repères économiques Bretagne est une publication éditée par la CCI Bretagne.

Directeur de la publication : Alain DAHER,
Responsable de la rédaction : Stéphanie BENVEL,
Rédaction : Stéphanie BENVEL - Blandine LE VERGER
Création graphique : korrigan-creations.com
Impression : CCI Bretagne
Dépôt légal : avril 2014 - ISSN : 2267-909X.

La reproduction des informations de ce document est autorisée sous réserve de la mention de la source :

« CCI Bretagne - Repères économiques Bretagne »

Pour en savoir +

Consultez l'ensemble des études de la CCI Bretagne sur www.bretagne.cci.fr
Contact : infoeco@bretagne.cci.fr

